

# Réunions publiques sur le **PAEN** du Grésivaudan

Notre commune s'est engagée dans le déploiement d'une politique de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (dite « PAEN »), avec l'appui du Département, de la communauté de communes Le Grésivaudan et de la Chambre d'agriculture de l'Isère.

Cet outil est constitué d'un périmètre de protection de zones agricoles et naturelles, associé à un programme d'actions pour le maintien et la valorisation de l'agriculture, des espaces forestiers et naturels, et des paysages.

Afin d'informer les habitants et l'ensemble des personnes concernées par ce projet, trois réunions publiques sont organisées par le Département, la Communauté de Communes Le Grésivaudan et la Chambre d'agriculture.

Elles ont pour but de présenter cet outil de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels proposé sur 13 communes du Grésivaudan : Biviers, La Buissière, La Combe-de-Lancey, La Pierre, Le Versoud, Lumbin, Plateau-des-Petites-Roches, Revel, Sainte-Marie-d'Alloix, Saint-Jean-le-Vieux, Saint-Martin-d'Uriage, Saint-Maximin et Tencin.

Elles seront également l'occasion d'informer et de répondre à vos questions.

Ces réunions publiques se tiendront les :

- **Jeudi 26 septembre 2024 de 20h à 22h à Tencin :**  
Espace Culturel, 556 Avenue du Grésivaudan, 38570 Tencin
- **Mardi 8 octobre 2024 de 20h à 22h à Sainte-Marie-d'Alloix :**  
Salle polyvalente du Parc du Seuil, 38660 Sainte-Marie-d'Alloix.
- **Mardi 15 octobre 2024 de 20h à 22h à Saint-Martin-d'Uriage :**  
Salle polyvalente de la Richardière, 322 Chemin de la Richardière, 38410 Saint-Martin-d'Uriage

L'enquête publique qui sera organisée cet automne vous permettra de vous exprimer sur le projet. Ses dates et lieux exacts vous seront communiqués prochainement.